

Nos parcours d'accompagnement sur la responsabilité sociale et environnementale des PME

Mai 2025

Où en sont les petites et moyennes entreprises en matière de RSE?

Représentant plus de **99% des entreprises françaises** (4 millions de PME) et employant près de **50% des salariés**, les PME sont un maillon essentiel pour faire progresser **la transition sociale et environnementale du pays**.

La place des RSE chez les PME *

85%

Des PME répondantes ont **déjà mis en place des actions RSE**

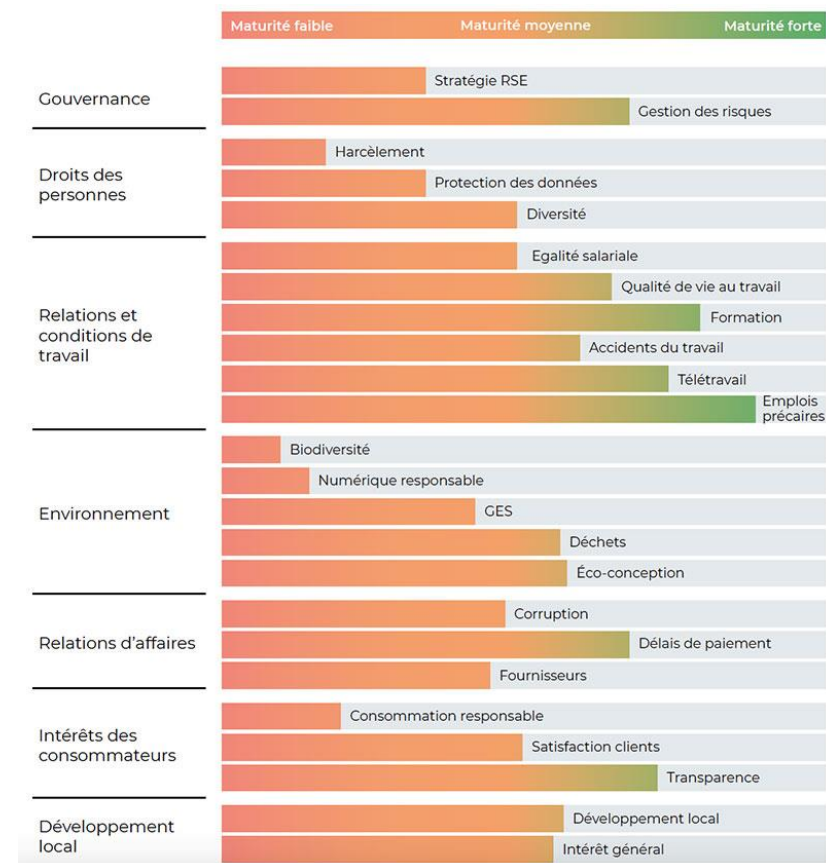
24%

Des PME considèrent que ces **actions ont été formalisées au sein d'une vraie stratégie RSE**

14%

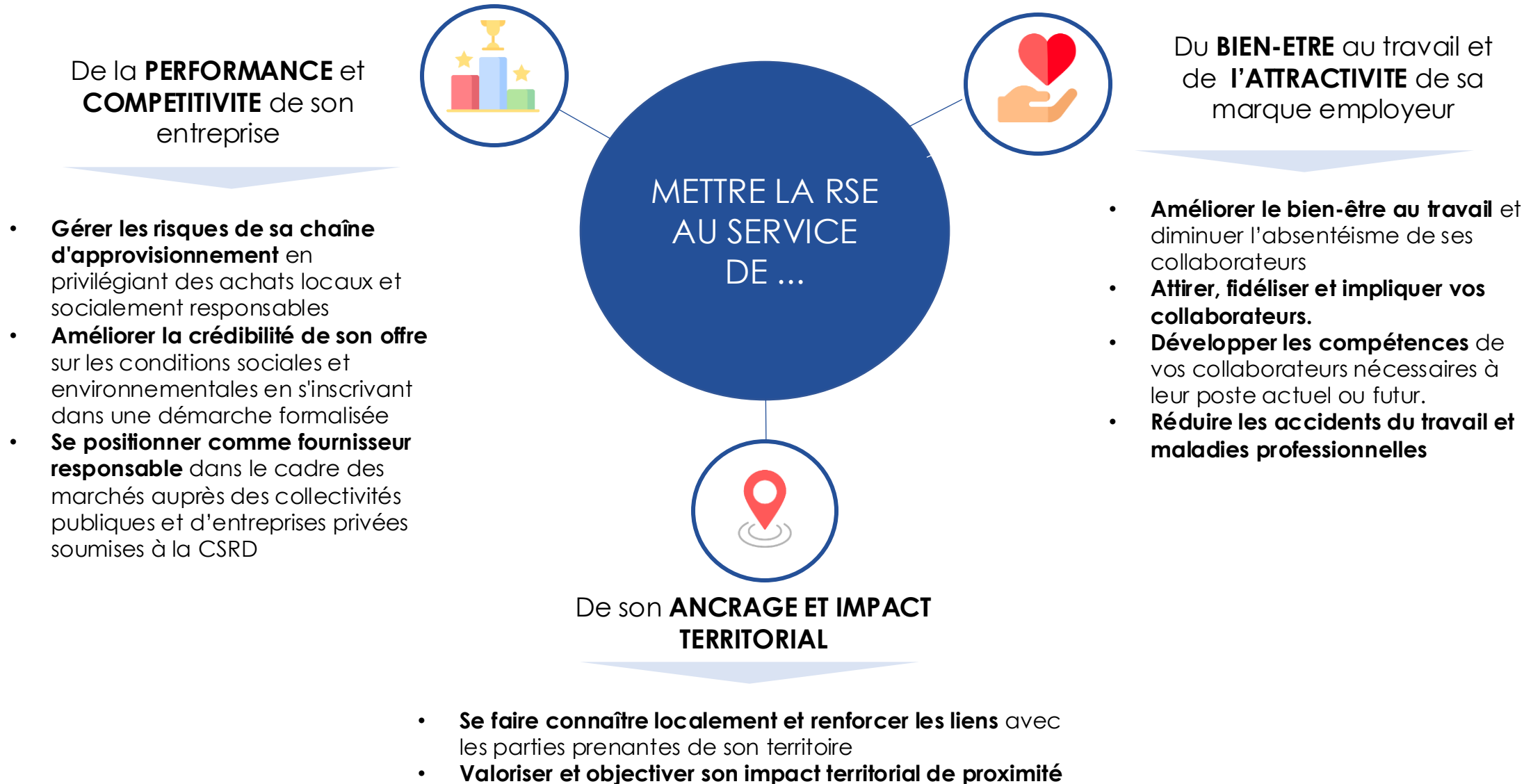
Des PME estiment que **la RSE est pleinement intégrée à la stratégie globale de l'entreprise**

* Résultats de l'enquête "Etude de la RSE dans les PME" sur 330 PME, Goodwill-management, Agence LUCIE et MAIF, juillet 2021



Si la majorité ont déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions RSE, il leur reste encore du **chemin à parcourir pour l'ancrer dans le fonctionnement quotidien de leur entreprise**.

Quels enjeux RSE pour les petites et moyennes entreprises?



La RSE, une boussole de transformation durable des entreprises

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par la Commission européenne comme « l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».

7 thématiques RSE (Norme ISO 26 000)



La gouvernance de
l'organisation



Les droits de l'Homme



Les relations et
conditions de travail



L'environnement



La loyauté des pratiques



Les questions relatives
aux consommateurs



Les communautés et le
développement local

En d'autres termes, la RSE désigne la contribution des entreprises aux **enjeux du développement durable**. Elle permet de conjuguer **performance économique, sociale et environnementale**. C'est une démarche **accessible à toutes les entreprises**, quels que soient leur statut, leur taille et leur secteur d'activité.

Un renforcement progressif de la réglementation en matière de RSE en France

Avec la [loi PACTE du 22 mai 2019](#), de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour renforcer la RSE :

5

1. La RSE consacrée dans la loi

Modification de la création de l'objet social de l'entreprise dans le code civil

Article 1833. La société est gérée dans son intérêt social en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité

2. La Raison d'être

L'entreprise précise sa Raison d'être, qui décrit son projet collectif à long-terme

Article 1835. les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité

3. La Société à mission

L'entreprise se dote de la qualité de Société à mission

Article L210-10 (Code du Commerce)

Une société peut faire publiquement état de la qualité de société à mission lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- Les statuts précisent une raison d'être
- Les statuts précisent un ou plus objectifs environnementaux et sociaux ainsi que les modalités de suivi de ces objectifs (mission)
- Mise en place d'un comité de mission
- Vérification par un tiers

Légende

Obligatoire

Volontaire

Un renforcement progressif de la réglementation en matière de RSE en Europe

Dans le cadre du Pacte Vert, l'Union européenne a également revu ses normes avec l'entrée en vigueur **de la directive CSRD** qui a fait l'objet **d'une simplification par les directives Omnibus et Stop the clock**. Ce cadre européen détermine **les informations de durabilité** que les entreprises devront publier dans leur rapport de gestion.

Comment la Directive CSRD s'applique-t-elle aux PME ?

Entreprise s visées	Seuils (2 sur 3 à remplir	Obligations CSRD	Type de reporting	Echéance
Micro-entreprise	< 10 salariés CA ≤ 900 000 € Bilan ≤ 450 000 €	✗ Non concernées		
PME non cotées	< 250 salariés CA ≤ 50 M€ Bilan ≤ 43 M€	✗ Non concernées, mais reporting volontaire possible	Norme volontaire de reporting (VSME)	Disponible depuis 2024
PME cotées	Idem PME non cotée mais cotée sur marché réglementé	✓ Oui	Obligation de reporting allégé à partir de 2026, avec possibilité de report jusqu'en 2029.	2026 (report possible jusqu'en 2028/2029)

Zoom sur la norme VSME

La norme volontaire de reporting sur le développement durable (VSME) est un cadre visant aider les PME non cotées à rendre compte de manière volontaire des questions de durabilité de manière standardisée et efficace. Elle présente plusieurs caractéristiques :

1. **Pas d'évaluation de matérialité**
2. **Un langage et un processus de reporting simplifiés** : la VSME a été élaborée avec une terminologie claire et simple, des modèles de reporting prédéfinis et des check-lists plutôt que des textes volumineux
3. **Une approche modulaire pour la collecte des données** : la VSME est structurée en deux modules : un **module basique** couvrant 11 indicateurs ESG essentiels, et un **module complet** optionnel avec 9 indicateurs supplémentaires pour les entreprises souhaitant aller plus loin. Cette approche modulaire permet aux PME de choisir le niveau de reporting adapté à leurs capacités et aux attentes de leurs parties prenantes.
4. **Pas d'obligation de divulgation publique**

Notre ambition au Groupe SOS : Entreprendre avec des modèles économiques soutenables

Depuis 1984, le Groupe SOS est un acteur associatif majeur du vivre-ensemble et de l'économie sociale et solidaire en Europe. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental. Le Groupe SOS concentre son action autour de deux thématiques majeures : **d'un côté, le médico-social**, en gérant des établissements dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **de l'autre, la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces durables et la culture accessible.

7



[Consultez la vidéo](#)



[Le rapport intégré 2023](#)

CONSULTING
GroupeSOS

Groupe SOS Consulting est l'activité de conseil transverse du Groupe SOS. En s'appuyant sur l'ensemble des expertises développées depuis la création du Groupe SOS en 1984, Groupe SOS Consulting œuvre à créer un futur désirable pour tous en accompagnant les acteurs publics, les entreprises privées, les institutions publiques et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans tous les domaines de l'innovation sociale.

Nos parcours d'accompagnement RSE pour les PME

En fonction de **vos objectifs et état d'avancement en matière de RSE**, nous vous proposons **différents parcours d'accompagnement** :

1

M'informer et me sensibiliser à la RSE

- Fixer les objectifs de la formation
- Accompagner la montée en compétences des équipes
- Diffuser et capitaliser sur les connaissances acquises

- Note d'expression des besoins de formation et questionnaire de positionnement de vos collaborateurs
- Modules de formation RSE en format présentiel, distanciel ou hybride
- Des liens vers des ressources pour approfondir les sujets
- Un questionnaire de fin de formation

2

Mettre en place un plan d'action RSE

- Qualifier et prioriser vos enjeux RSE avec vos parties prenantes
- Co-construire une feuille de route stratégique
- Décliner opérationnellement les sujets prioritaires en plan d'action

- Cartographie de vos parties prenantes
- Matrice de matérialité RSE
- Feuille de route stratégique RSE
- Plan d'action RSE avec un rétroplanning et un budget associé

3

Rédiger mon premier rapport RSE

- Collecter les informations sur vos engagements RSE
- Analyser vos réalisations et axes d'amélioration
- Valoriser et diffuser vos résultats en matière de RSE

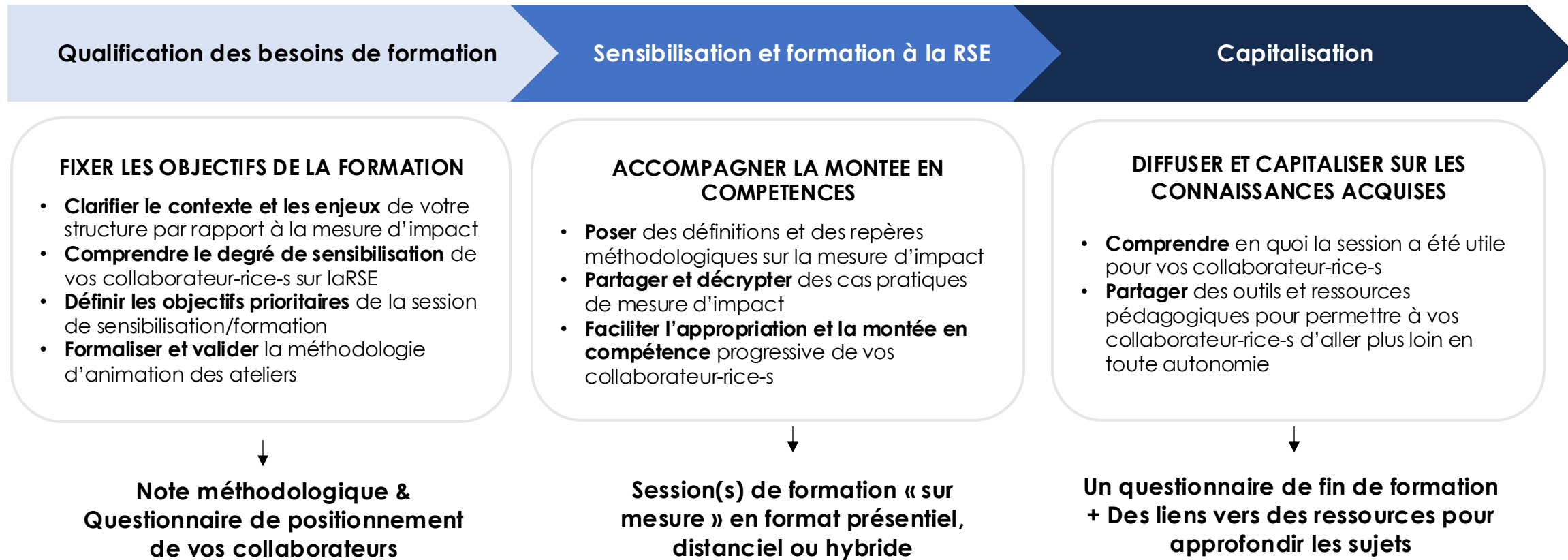
- Liste d'indicateurs RSE et trame détaillée de rapport RSE
- Rapport RSE intermédiaire
- Rapport RSE final et synthèse à destination de vos principales parties prenantes

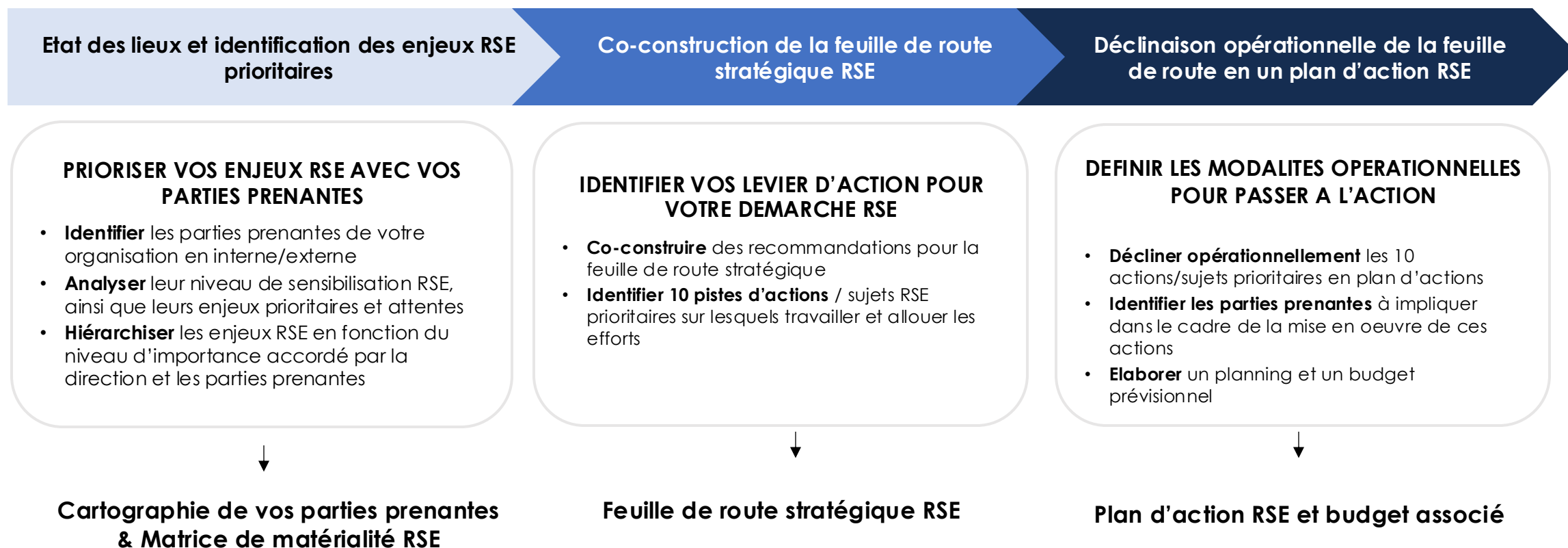
4

Me lancer dans une démarche de certification B-Corp

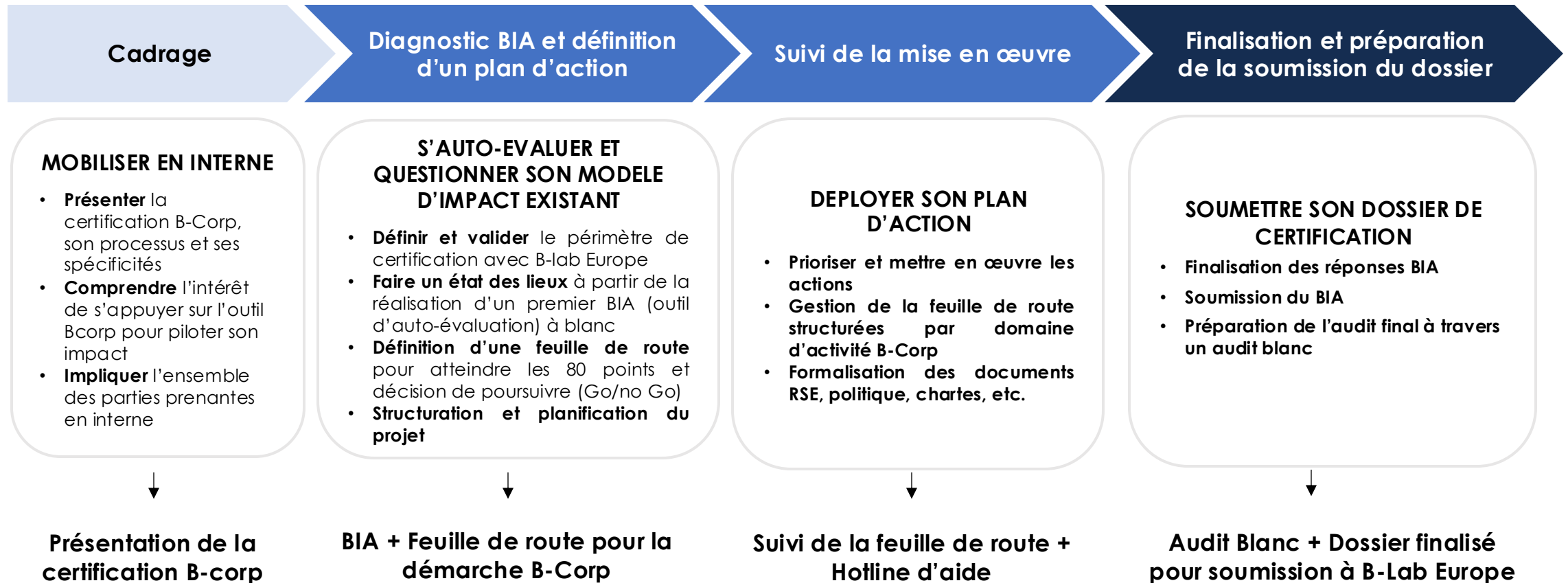
- Mobiliser en interne
- S'autoévaluer et questionner son modèle d'impact existant
- Déployer son plan d'action
- Soumettre son dossier de certification

- Présentation de la certification B-Corp
- BIA + Feuille de route pour la démarche B-Corp
- Suivi de la feuille de route + Hotline d'aide
- Audit Blanc + Dossier finalisé pour soumission à B-Lab Europe









Quelques exemples de réalisations



Accompagnement à la performance ESG et rédaction du rapport RSE 2019



Définition et mise en œuvre d'un écosystème de sous-traitance inclusive



Elaboration et opérationnalisation d'une feuille de route Diversités et Inclusion



Etat des lieux des actions sociétales et accompagnement pour la définition et la mise en œuvre du projet sociétal



Accompagnement des entreprises franciliennes dans le développement de leur stratégie RSE, via des projets à visée inclusive et collaborations avec l'ESS



Redéfinition du projet autour du soutien à l'éducation pour les enfants des salariés d'Avis Locafinance



Analyse sectorielle et géographique des enjeux Diversités et Inclusion pour initier l'élaboration d'une stratégie D&I



Accompagnement à l'élaboration d'une communication responsable



Xuan-Dai VERET

Directrice Groupe SOS Consulting

Formée B-Leader

xuan-dai.veret@groupe-sos.org



Camille HARTMANN

Impact Manager Groupe SOS Consulting

Formée B-Leader

camille.hartmann@groupe-sos.org



Juliette MONTOCCHIO

Consultante Senior Groupe SOS Consulting

Formée B-Leader

juliette.montocchio@groupe-sos.org



Céline PEUDENIER

Experte Achats, Logistique & Commerce

Membre du directoire et responsable du Secteur Commerce et Services du Groupe SOS

celine.peudenier@groupe-sos.org



Laurent BARBEZIEUX

Expert Environnement,

Co-fondateur d'Aktio spécialisé en bilan carbone

laurent.barbezieux@aktio.cc



Pascaline CLEMENT

Experte Diversité, Équité et Inclusion

Responsable des opérations de Plateforme I, cabinet de recrutement inclusif

pascaline.clement@plateforme-i.fr

Groupe SOS Consulting est l'activité de conseil transverse du Groupe SOS. En s'appuyant sur l'ensemble des expertises développées depuis la création du Groupe SOS en 1984, Groupe SOS Consulting œuvre à créer un futur désirable pour tous en accompagnant les entreprises privées, les institutions publiques et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans tous les domaines de l'innovation sociale.

Quelques chiffres clés



9 consultant.e.s de métier &
80 expert.e.s mobilisées



115 missions réalisées
depuis 2018

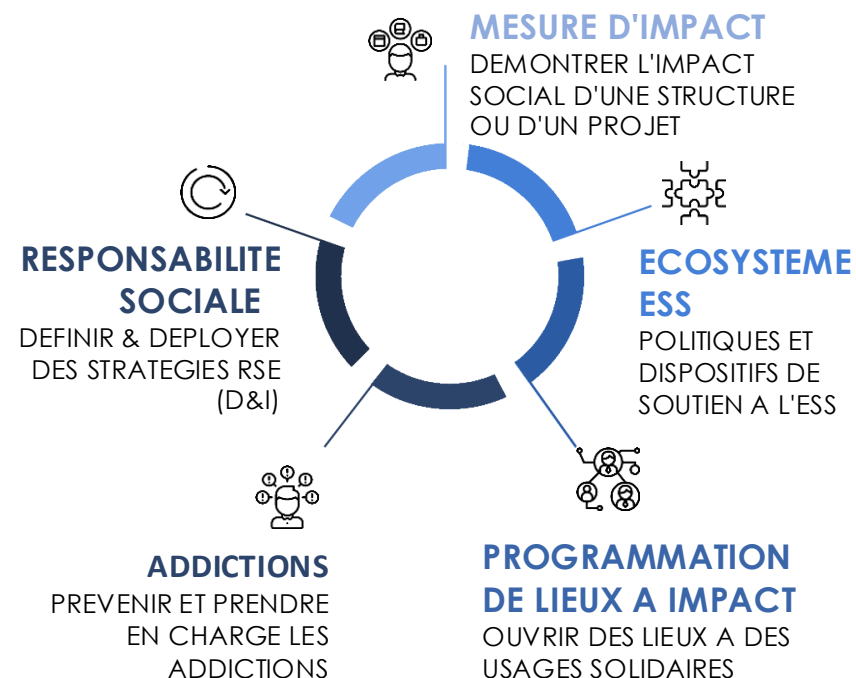


Chiffre d'affaires de 1,3 M€
en 2023

Notre approche

- **La capitalisation et diffusion des savoir-faire créés au sein du Groupe SOS**, premier groupement de l'économie sociale et solidaire en Europe
- **La mobilisation des expert.e.s métier et salarié.e.s du Groupe SOS**, issus des 10 secteurs d'activité et 600 structures
- **A travers une approche conseil structurée et performante**

Nos domaines d'expertise



Chez Groupe SOS Consulting, nous croyons fermement en l'importance de prendre des mesures concrètes pour protéger notre planète et contribuer positivement à la société dans laquelle nous évoluons. C'est pourquoi nous avons intégré nos **engagements sociaux et environnementaux dans nos statuts** en devenant « **entreprise à mission** » et en s'engageant dans **une démarche de certification B-Corp**.

Nous avons récemment lancé plusieurs initiatives visant à réduire notre empreinte environnementale et à promouvoir le bien-être social. Voici quelques-unes de ces démarches :

Engagements sociétaux

Mesure d'impact social : Nous nous sommes engagés dans une **démarche de mesure d'impact de nos activités conseil** à travers l'élaboration d'un référentiel d'impact et la formalisation de notre protocole de collecte. Notre première étude d'impact a été réalisée le 1er trimestre 2024 et vous trouverez dans le lien suivant [les résultats de cette étude](#).

Formalisation d'une politique Diversité et Inclusion avec une démarche de recrutement inclusif (formation de l'équipe aux pratiques de recrutement inclusif, processus de recrutement de nos stagiaires sans CV, sensibilisation sur les enjeux D&I, signature de la Charte de la Diversité en 2024)

Engagements environnementaux



Réalisation de bilans carbone : Nous avons réalisé notre premier bilan carbone en novembre 2023 sur l'exercice 2022 avec un conseil indépendant. Les émissions annuelles de Groupe SOS Consulting s'élèvent à **18,6 tCO2 équivalent sur 2022 et 16,3 tCO2 en 2023**.

Mise en place d'un plan de réduction de nos émissions La diminution de notre impact carbone se fait à travers plusieurs actions (réduction des transports en avion, utilisation de mobilités douces, pratiques d'impression très restrictives, sensibilisation aux écogestes)

CONTACTS

Tiphaine DE LAVALETTE

Directrice de projet et partenariats privés au Groupe SOS
Tiphaine.delavalette@groupe-sos.org

Xuan-Dai VERET

Directrice Générale de GROUPE SOS Consulting
xuan-dai.veret@groupe-sos.org

Camille HARTMANN

Impact Manager à GROUPE SOS Consulting
camille.hartmann@groupe-sos.org

GROUPE SOS
CONSULTING